

Association Arts et Patrimoine

6, rue du Four Blanc - 37230 FONDETTE

Tél. 02 47 49 75 20

MECENAT

L' Association Arts et Patrimoine a été reconnue **d'intérêt général**. Elle est habilitée à recevoir des **DONS** qui donnent droit à une déduction fiscale de **66 %**, dans la limite de 20 % des revenus nets imposables.

Ce caractère d'intérêt général est lié à l'objet de l'Association qui est de faire découvrir, à un large public, le meilleur des œuvres d'artistes et d'artisans du patrimoine culturel français, d'hier et d'aujourd'hui, à découvrir ou redécouvrir, par la présentation d'expositions, spectacles, concerts, conférences. Il est dû également au fait que l'Association est gérée de manière désintéressée.

DON

A l'Association Arts et Patrimoine

6, rue du Four Blanc - 37230 FONDETTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Je soutiens l'action de l'Association Arts et Patrimoine

et je verse la somme de : euros

- Par chèque bancaire
- En espèces
- Par virement : IBAN FR76 1027 8372 8700 0202 9390 121
(indiquez votre nom pour le destinataire)

Fait à

Signature :

Le

Le reçu fiscal sera envoyé à votre adresse mail.

Pour un montant supérieur à 20€, il pourra être envoyé à votre adresse postale si vous ne possédez pas d'adresse Mail.

CONTRE PARTIE

Indiquez dans cette case le nom du ou des spectacle(s) choisi(s)
Un spectacle par tranche de 100€ de dons